



Hommage à Pierre Martin, docteur *honoris causa*

Nous profitons du 40^e anniversaire de l'Université du Québec pour rendre hommage à Pierre Martin, l'un des visionnaires de la première heure et surtout l'un des artisans bâtisseurs de notre réseau qui, depuis 1968, a prouvé sa raison d'être et son rôle clé dans le développement de notre société.

Collectivement, on se rappelle de 1968 comme d'une année de turbulences multiples et diverses en France, en Allemagne, en Tchécoslovaquie, aux États-Unis, au Japon et au Mexique. Le Québec n'a pas échappé à l'agitation de cette jeunesse qui, aux quatre coins de la planète, testait son nouveau pouvoir à l'égard des modèles de gouvernance en réclamant une libéralisation à grande échelle des structures sociales de l'époque.

Ces jeunes de soixante-huit, c'était nous!

En 68, au Québec, l'éducation était au centre de nos revendications étudiantes, parce que nous voulions, entre autres, avoir accès à l'éducation supérieure, qui, pour nous, n'était absolument pas acquis.

Le système d'éducation faisait l'objet d'un renouvellement en profondeur depuis l'élection du gouvernement de Jean Lesage, en juin 1960, et la publication du rapport Parent, en 1963. Malgré cela, le jeune ministère de l'Éducation, nouvellement créé en 1964, allait affronter l'un des automnes scolaires les plus chauds de sa courte histoire.

Au Québec, mai 68 a eu lieu en octobre 68!

L'homme que nous honorons aujourd'hui a été un véritable pionnier à une époque où, comme le souligne le sociologue Marcel Rioux, « la contradiction fondamentale de la société québécoise était la suivante : bien qu'ayant toutes les apparences d'une société industrialisée et urbanisée, elle n'en conservait pas moins une culture largement traditionnelle. Le Québec vivait un type de société et en valorisait un autre. Le grand mérite du rapport Parent nous semble être la tentative qu'il a faite pour instituer et établir un système d'éducation qui corresponde à ce que le Québec était devenu en fait ».

Pour réussir pareille entreprise, le Québec avait besoin de visionnaires et de bâtisseurs qui pouvaient à la fois tracer les orientations et créer rapidement les structures fonctionnelles capables de répondre aux besoins des nouvelles générations. Aux côtés de Paul Gérin-Lajoie, le premier des ministres de l'Éducation que le Québec ait connu, Pierre Martin s'est illustré comme l'un des artisans les plus doués de ce virage vers la modernité.

Né à Montréal, en 1938, Pierre Martin fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie, puis obtient, en 1960, une licence en droit *cum laude* de l'Université de Montréal. Dès sa quatrième année de droit, il commence à travailler avec Paul Gérin-Lajoie comme attaché de presse et conseiller politique. Il participe activement à de nombreuses réformes, comme la mise sur pied du régime des prêts et bourses, la création des commissions scolaires régionales pour l'enseignement secondaire public et la signature des premières ententes de coopération entre la France et le Québec.

Après un stage à l'École nationale d'administration (ENA) à Paris, en 1965, Pierre Martin se voit confier plusieurs dossiers importants au ministère de l'Éducation de 1966 à 1969. Il participe notamment au groupe de travail qui a pour mandat de définir les grandes lignes du niveau collégial qui donnera lieu, à compter de septembre 1967, à la création d'un nouveau réseau public d'éducation, celui des cégeps, dans toutes les régions du Québec.

Mais, à ce moment-là, la question cruciale était de savoir comment les universités québécoises, peu nombreuses à l'époque, pourraient-elles absorber les nouvelles cohortes collégiales? Fort de l'expérience des cégeps, Pierre Martin se joint au groupe du ministère de l'Éducation qui est chargé de réfléchir sur l'accessibilité et l'expansion de la formation universitaire. En sa qualité de secrétaire du groupe, il rédige la majeure partie des documents qui proposeront la mise en œuvre d'une université publique à part entière, créée par l'État en réponse aux besoins éducatifs de la société québécoise, dotée d'établissements en régions et fonctionnant en réseau. Le défi était de taille puisqu'on voulait s'assurer que la formation des enseignants et les programmes d'études soient résolument placés sous le signe de la modernité, de l'interdisciplinarité et de la pérennité.

Pierre Martin rédige également le mémoire présenté au Conseil des ministres, le projet de loi et les documents nécessaires aux travaux de la commission parlementaire qui se penche sur la création de l'Université du Québec.

Le 14 décembre 1968, l'Assemblée législative adopte la loi 88 qui crée l'Université du Québec, et les premiers établissements du réseau se mettent en place à Montréal, à Trois-Rivières et à Chicoutimi.

La vision étant devenue réalité, ce réseau universitaire public allait répondre à long terme aux besoins du Québec, notamment aux chapitres de l'accès aux études universitaires, du développement scientifique du Québec et du développement de ses régions.

Pierre Martin, le visionnaire, devient alors l'artisan qui concrétisera la vision.

En tant que premier vice-président à la planification du réseau de l'Université du Québec, il établit les objectifs et prévoit les étapes de mise en œuvre à une cadence que l'on a peine à imaginer aujourd'hui. En quatre ans, le réseau universitaire est constitué. C'est tout le territoire du Québec qui deviendra le campus naturel de cette université publique, d'où l'idée

de la structurer en réseau universitaire. Bien que plusieurs universités de France s'organisent en réseau et que la plupart des États américains et de nombreux pays développés se soient dotés d'au moins un réseau universitaire public, l'Université du Québec demeure un modèle unique au Québec comme au Canada.

En 1973, Pierre Martin revient au ministère de l'Éducation à titre de sous-ministre. Durant cinq ans, il s'attaque avec succès aux dossiers difficiles des négociations avec le personnel enseignant, de l'admission à l'école anglaise et de l'assainissement des finances des commissions scolaires. Sous sa gouverne, la structure du Ministère est simplifiée pour que les réseaux d'éducation publique puissent s'adresser directement aux interlocuteurs qui en sont responsables.

En 1978, Pierre Martin devient secrétaire général associé aux emplois supérieurs. Encore une fois, il innove en établissant un cadre de recrutement, d'évaluation et de rémunération pour la haute direction de la fonction publique.

En 1981, il devient président de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), et démontre dans le secteur énergétique les mêmes prédispositions à bien cerner les problèmes et à forger l'avenir.

Il devient président et chef de la direction de Gaz Métropolitain, en 1984, et restructure cette société en profondeur. Au terme des sept années passées dans le domaine de l'énergie, Pierre Martin aura réussi à réduire la part du pétrole dans le bilan énergétique du Québec au profit du gaz naturel.

À partir de 1988, il se lance dans le secteur immobilier et fonde deux sociétés d'investissement. Tout en s'imposant comme un expert dans les transactions complexes incluant des investisseurs internationaux, il fonde, avec des partenaires, la Société de chemins de fer du Québec, une société vouée à l'exploitation de chemins de fer régionaux dans l'Est du Canada.

Tout en dirigeant ses nombreuses entreprises, il continue de contribuer aux affaires publiques, notamment par sa présence au sein de plusieurs conseils d'administration, dont celui des Aéroports de Montréal, depuis 1998.

Monsieur Martin, vous avez porté au plus haut niveau votre engagement envers la chose publique en investissant votre talent dans la création d'un système d'éducation et l'avancée de l'État québécois dans l'ère moderne. Alliant vision, audace et prudence, vous vous êtes révélé comme un véritable architecte capable d'imaginer et de planifier la mise en place de structures complexes qui ont passé l'épreuve du temps en s'adaptant aux nouvelles réalités. Convaincu que l'éducation constitue la clé du développement d'une société, vous êtes parvenu, notamment par la clarté de vos écrits et par votre ouverture au changement, à inspirer de nombreuses équipes de travail tout au long de votre parcours.

Votre remarquable contribution à la naissance et à l'essor de l'Université du Québec, dans une période cruciale du développement de la société québécoise, mérite de ne plus être passée sous silence. En rédigeant la Loi sur l'Université du Québec, vous avez littéralement réalisé un acte fondateur dont l'envergure et la portée demeureront, espérons-le, une éternelle source d'inspiration pour l'évolution de notre réseau. Notre mission, notre raison d'être, nos réalisations, nos valeurs ainsi que notre modèle d'organisation et de gouvernance nous permettent, depuis quarante ans maintenant, de contribuer concrètement au développement de nos concitoyens, à celui du savoir et des communautés régionales. À titre de visionnaire entrepreneur et d'artisan bâtisseur, vous avez consacré votre talent et votre énergie à construire une institution que nous avons le devoir de développer plutôt que de réduire au moment où nous entrons dans l'économie mondiale du savoir.

Permettez-nous, malgré votre simplicité et votre modestie, de vous réitérer publiquement notre reconnaissance pour votre dévouement envers l'Université du Québec, et aussi envers tout le système d'éducation québécois d'aujourd'hui qui a profité de votre hauteur de vues et de votre pragmatisme.

C'est avec beaucoup de plaisir et de gratitude qu'au nom de la communauté de l'Université du Québec, des quelque quatre cent cinquante mille diplômés et quatre-vingt-sept mille étudiants actuels du réseau, je vous accueille officiellement parmi nous en vous décernant les insignes de docteur *honoris causa*. Je vous prie d'accepter nos plus sincères félicitations.

Pierre Moreau